



Offre d'emploi temporaire – six mois – 2025

– Garde supplétif au Parc national des Pyrénées – Unité territoriale Béarn – Pyrénées Atlantiques secteur Aspe – 2 mai – 30 octobre 2025 -

Contexte :

Les gardes supplétifs viennent en renfort des équipes de gardes moniteurs du Parc national. Ils réalisent des missions de suivi des patrimoines (*naturel, culturel et paysager*), d'information des publics et participent à la restauration des patrimoines dégradés et à l'entretien des sentiers de randonnée et de la signalétique afférente.

Objet de l'emploi temporaire :

L'agent recruté exercera en secteur de la vallée d'Aspe du Parc national des Pyrénées, au sein de l'unité territoriale du Béarn, sous l'autorité du chef d'unité territoriale Béarn et du chef de secteur Aspe.

Il aura en charge les missions suivantes :

- **Missions liées à la connaissance des patrimoines naturel, culturel et paysager :**

Le garde supplétif est amené à observer l'évolution des patrimoines du Parc national des Pyrénées et à identifier les points de dégradation du milieu naturel. Il contribue aux inventaires scientifiques faune, flore, paysages, patrimoine culturel, selon les besoins identifiés et les protocoles en vigueur. Il est engagé dans des opérations ponctuelles ou régulières d'observation et de comptage d'espèces faune et ou flore selon les besoins identifiés et les protocoles en vigueur.

- **Missions techniques, de gestion et d'aménagement concernant le patrimoine naturel :**

Après identification de dégradations du milieu naturel, le garde supplétif participe à des actions d'aménagement ou de restauration du patrimoine naturel pour éviter de nouvelles dégradations. Il participe également à des chantiers de création, de réhabilitation et d'entretien de sentiers, de signalétique et de balisage.

- **Missions de médiation et de surveillance :**

Le garde supplétif assure des missions de médiation et d'information du public : rappel des règles de protection des patrimoines en zone cœur du Parc national, conciliation des usages... Il est par ailleurs amené à accompagner des gardes moniteurs titulaires pour réaliser des constats de dommages sur troupeaux domestiques.

- **Missions d'accueil, de pédagogie, d'information auprès du public :**

Le garde supplétif informe et sensibilise les publics locaux, usagers et touristes sur les enjeux de la protection du Parc national des Pyrénées et de l'environnement et sur la réglementation, sur le terrain ou à la maison du parc national à Etsaut. Il prépare et anime des séances d'information et de sensibilisation à la protection de l'environnement auprès du grand public : points rencontre, animation, éducation à l'environnement, accueil à la Maison du parc, évènements et manifestations etc.

Organisation du poste :

Ce poste est intégré au secteur d'Aspe du Parc national des Pyrénées – sis 2, avenue Robert Balangué 64490 Bedous sous la responsabilité du chef de l'unité territoriale Béarn et du chef de secteur d'Aspe.

L'agent recruté travaillera en étroite collaboration avec les techniciens de l'environnement et le personnel administratif et d'accueil du secteur d'Aspe et pourra travailler ponctuellement en vallée d'Ossau, autre secteur de l'unité territoriale Béarn.

Le planning sera défini sur la base des besoins en renfort le plus en amont possible mais l'agent recruté devra faire preuve de souplesse et de réactivité pour intervenir là où les besoins seront identifiés.

Profil recherché :

1 - compétences techniques :

Compétences d'un naturaliste généraliste : connaissance de la grande faune sauvage (*isards, bouquetins ibériques, ours, loup, vautours fauves, rapaces divers*), de la flore pyrénéenne, du pastoralisme.

Aptitude au déplacement sur un terrain de montagne en toute sécurité y compris hors sentier.

Compétences en éducation à l'environnement (*tous types de publics*).

2 - compétences relationnelles :

Apte à travailler en équipe et en réseau, capacité d'écoute, capacité à la gestion des situations conflictuelles, ouvert aux relations extérieures quotidiennes.

Conditions de travail :

- forte disponibilité, y compris et le week-end voire de nuit, du fait de déplacements quotidiens sur le périmètre des secteurs et de l'unité territoriale, des amplitudes horaires en fonction des nécessités de suivi scientifique et des conditions de pratique (*météorologie, type de terrain, saisonnalité, relationnel...*),
- excellente condition physique,
- maîtrise de la pratique et des techniques et matériels spécifiques pour les déplacements en montagne,
- respect strict des règles en matière de sécurité (*conditions d'interventions, équipements de sécurité, radio, protocoles de formation continue, sécurité en montagne...*),
- capacité à utiliser de nombreux matériels qui doivent être contrôlés et entretenus (*manutention, déplacement, sécurité terrestre et de montagne, matériel photo / projection, fascicules et mallettes pédagogiques*).
- titulaire du permis B en cours de validité depuis plus de deux ans.

Renseignements :

Monsieur Patrick NUQUES
Chef de l'unité territoriale Béarn
Parc national des Pyrénées
Unité territoriale Béarn
Mobile : 00 33 6 84 78 69 67
E-mail : patrick.nuques@pyrenees-parcnational.fr

Monsieur Yves HAURE
Secrétaire général du Parc national des Pyrénées
Tél. : 00 33 5 62 54 16 40
E-mail : yves.haure@pyrenees-parcnational.fr

Conditions d'accueil et de gratification :

- la durée du contrat est de six mois, du 02 mai au 31 octobre 2025 – elle n'est pas renouvelable
- l'emploi s'exerce au secteur d'Aspe du Parc national des Pyrénées sis - 2 rue robert Balangue 64490 Bedous
- la rémunération se fait sur la base de la valeur ad minima du SMIC au 1er janvier 2025 et est servie sous forme de virement,
- le recrutement et la rémunération sont réalisés soit par le Parc national des Pyrénées soit par une agence de travail temporaire – prestataire du Parc national des Pyrénées,
- la durée du temps de travail hebdomadaire est de 35 heures,
- il n'est pas prévu de prise en charge de l'hébergement et de la restauration des agents vacataires. Il relève de leur responsabilité,
- chaque embauche peut être précédée par une visite médicale obligatoire (*aptitude aux déplacements en montagne*).

Candidature :

Le candidat devra fournir pour le **vendredi 25 avril 2024 à 12 heures**, délai de rigueur, au siège du Parc national des Pyrénées et à l'adresse suivante :

Madame la Directrice du Parc National des Pyrénées
Villa Fould
2, rue du IV septembre
65000 TARBES

Une candidature comprend obligatoirement :

- un curriculum vitae,
- une lettre de motivation.

Les candidatures exprimées par voie postale ou transmises sur :

yves.haure@pyrenees-parcnational.fr

seront prises en considération.

Fait à Tarbes, le vendredi 11 avril 2025